



Tweeter



Partager



Transférer

Mouvement social SNCF / RATP : les usagers attendent un dédommagement pour le service public non exécuté

Les usagers subissent régulièrement les dysfonctionnement de leur transport quotidien : défaut de conducteurs à la SNCF, pannes de matériel et de réseau à la RATP et à la SNCF, grèves récurrentes de 55 minutes ou d'une journée.

Les grèves reconductibles qui s'ajoutent à ce contexte déjà difficile rendent compliquée, voire impossible la vie quotidienne des usagers.

Les voyageurs ayant acheté des titres de transport pour un voyage occasionnel qui a été annulé doivent être remboursés ou pouvoir utiliser avec leur billet un autre train de leur choix sans aucune formalité.

Les usagers réguliers, titulaires d'abonnements hebdomadaires ou mensuels, doivent être remboursés ou voir leur abonnement prolongé au prorata du nombre de jours de grève constatés.

La FNAUT demande instamment que les conventions passées entre les autorités organisatrices locales et régionales et les opérateurs de transport intègrent systématiquement des dispositions pour dédommager les voyageurs réguliers en cas de perturbations récurrentes. Et ce quelle qu'en soit la cause.

La FNAUT attend des parties prenantes un rétablissement rapide des circulations, condition indispensable pour assurer le maintien et le développement durable d'un service public de qualité.

Contact presse :

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT : 06 76 73 31 09
- Christian Broucaret : membre du Bureau national de la FNAUT : 06 52 69 63 49